## LISTE V - (CANADA)

	luméro u tarif	Désignation des produits	Taux de base (Taux appliqué)	Taux de consalidation
4	1110-1	Scies cylindriques à douves, appareils à roue pour jointoyage des douves, machines à jabler et chanfreiner, et les pièces achevées de ces appareils	12½ p.c.	8 p.c.
Ex	41201-1	Presses pour l'impression au tamis, n.d., ayant une surface d'impression de 374 pouces carrés ou plus; distributeurs ou convoyeurs mécaniques devant être utilisés avec ces presses; pièces de ce qui précède	15 p.c. 10 p.c. (En fr.)	En fr. En fr.
4	1202-1	Presses à imprimer, n.d., ayant une surface d'impression de moins de 374 pouces carrés; pièces de ce qui précède	10 p.c.	6.8 p.c.
Ex	.41205-1	Machines et appareils, à l'exception de ceux prévus au numéro tarifaire 41210-1, ne devant servir dans l'exercice de leur profession qu'aux convertisseurs de feuilles métalliques, ou fabricants d'articles en feuilles métalliques, savoir:		
-		Machines et appareils à faire les matrices, les stéreotypes, les électrotypes ou les clichés de toutes sortes;		
		Machines et appareils à préparer les clichés par le grainage, le meulage, le polissage ou la sensibilisation;		
		Machines et appareils, y compris appareils photographiques et leurs accessoires, lentilles, prismes, lampes pour appareils photographiques ou pour tireuses, trames et châssis pneumatiques, servant à transférer les images sur papier, pellicules, clichés ou cylindres sensibilisés devant servir à l'impression;		
		Machines et appareils à découper, à bobiner ou à rebobiner, ayant un cylindre d'une largeur de moins de 72 pouces;  Moules à rouleaux de presse;		
		Machines et appareils à adresser ou à envelopper les journaux, magazines, périodiques, brochures et catalogues;		
		Machines et appareils à relier, à couvrir les boîtes, à bronzer, à enliasser, à enduire de carbone, à compter le papier, le carton ou les feuilles métalliques, à marquer, à couper, à forer, à saupoudrer, à imprimer en relief ou à produire des effets d'impression en relief ou de gravure, à		
		faire les oeillets, à floconner, à plier, à rassembler, à coller, à gommer, à insérer, à égaliser, à boucler, à faire un montage métallique, à numéroter, à rapiècer, à perforer, à poinçonner, à renforcer, à régler, à raver, à coudre, à marger les feuilles, à empiler les feuilles, à appliquer l'antimaculine, à estamper, à fixer les bandes, à brocher, à poser les bandes,		
		à fabriquer les tubes, à attacher, à vernir, on à cirer; Pièces de tout ce qui précède	15 p.c. 10 p.c.	En fr. En fr.
Ex	.41205-1	Machines et appareils, à l'exception de ceux prévus au numéro tarifaire 41210-1, ne devant servir dans l'exercice de leur profession qu'aux imprimeurs, lithographes, relieurs, convertisseurs de papier, fabricants de stéréotypes, d'électrotypes, de clichés ou de cylindres d'impression, ou fabricants d'articles en papier ou carton, savoir:	(En fr.)	
		Machines et appareils à plier ou à marger les feuilles; pièces de ce qui précède	15 p.c. 10 p.c. (En fr.)	En fr. En fr.